

# POURQUOI NOUS AVONS BESOIN DE POLITIQUES FAVORABLES AUX ÉLEVEURS

Auteurs : Priscilla Claeys, Chiara Razzano, Julie Kleemann et Ann Waters-Bayer<sup>1</sup>

Dans cette note, nous explorons l'importance du pastoralisme en Afrique de l'Est (section 1). Nous identifions les principaux défis auxquels sont confrontés les éleveurs aujourd'hui (section 2) et présentons notre vision de l'avenir des éleveurs (section 3). Nous détaillons sept mesures que les États africains et l'UE peuvent mettre en œuvre pour soutenir le pastoralisme (section 4).



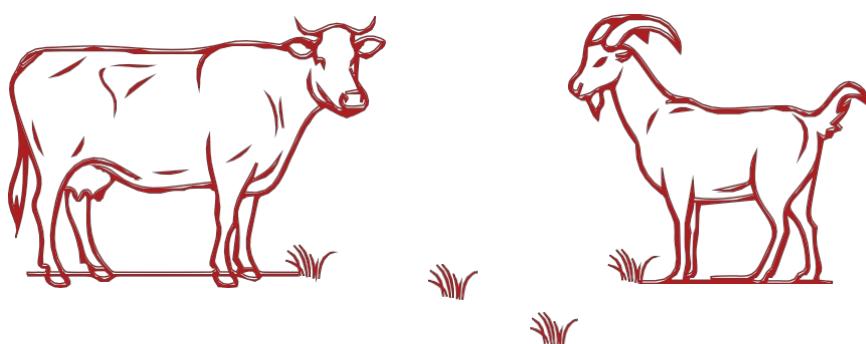
## MESSAGES POLITIQUES CLÉS

- Le pastoralisme revêt une importance socio-économique considérable tout en contribuant à la résilience territoriale et climatique, à l'équilibre écologique et à la diversité culturelle. Pourtant, le pastoralisme continue d'être mal compris et déprécié. 2026 est l'Année internationale des pâturages et des pasteurs. Soutenons les pasteurs !
- Les politiques et projets européens dans les domaines de la biodiversité, de la conservation de la nature, de l'agriculture, du commerce et du changement climatique ont un impact significatif sur le pastoralisme et les droits humains des éleveurs en Afrique de l'Est.
- Nous appelons les institutions et les décideurs politiques européens à reconnaître, valoriser, protéger et soutenir le pastoralisme. En investissant dans des politiques et des programmes favorables au pastoralisme, les institutions européennes peuvent promouvoir la stabilité sociale et politique, la résilience environnementale et l'inclusion économique en Afrique de l'Est.
- Nous appelons les pays d'Afrique de l'Est à inclure des stratégies basées sur le pastoralisme dans leurs stratégies nationales en matière de climat et de biodiversité.
- Nous identifions 7 mesures favorables aux éleveurs et appelons l'UE et les États d'Afrique de l'Est à : (1) protéger les terres et la mobilité du bétail des éleveurs ; (2) soutenir la sécurité alimentaire et hydrique et la résilience économique ; (3) investir dans le développement d'infrastructures décentralisées et garantir la fourniture de services gérés par les populations dans les zones pastorales ; (4) garantir la résilience socio-écologique et climatique ; (5) renforcer les institutions, la voix et la culture des éleveurs ; (6) Sensibiliser et lutter contre les stéréotypes négatifs ; (7) Financer la recherche publique sur le pastoralisme.

# 1. QU'EST-CE QUE LE PASTORALISME ET POURQUOI EST-IL IMPORTANT ?

Le pastoralisme est un mode de vie centré sur l'élevage et la gestion du bétail domestique, qui repose principalement sur une utilisation extensive et communautaire des terres. Les éleveurs pastoraux utilisent la mobilité stratégique pour tirer parti des environnements naturels caractérisés par leur variabilité afin de gagner leur vie. La mobilité stratégique favorise également la biodiversité et la santé des pâturages.

- **Des systèmes d'utilisation des terres efficaces** qui favorisent la résilience des communautés locales et garantissent l'intégrité écologique. Les éleveurs disposent d'institutions et de stratégies, telles que des accords de pâturage réciproques et contrôlés, pour tirer parti d'opportunités hautement imprévisibles.<sup>2</sup>
- **Sécurité alimentaire** et nutrition des ménages à revenus élevés et faibles, produisant près de 90 % de la viande consommée en Afrique de l'Est.<sup>3</sup> Les éleveurs fournissent des aliments riches en protéines en gérant des systèmes à faibles intrants qui assurent des moyens de subsistance stables depuis des générations.
- **Valeur économique** et création d'emplois et de moyens de subsistance pour près de 20 millions de personnes en Afrique de l'Est, ainsi que contributions significatives au PIB.<sup>4</sup> Le pastoralisme contribue également à augmenter la productivité agricole en fournissant du fumier, des animaux de trait et de transport, de la main-d'œuvre saisonnière et des connaissances techniques.
- **Valeur environnementale** en façonnant l'écologie des paysages des pâturages en Afrique de l'Est grâce au pâturage, aux feux contrôlés et à la lutte contre l'envahissement par la brousse,<sup>5</sup> ce qui contribue à maintenir la biodiversité et à séquestrer le carbone.<sup>6</sup>
- **Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets**, car les éleveurs sont mieux placés pour s'adapter au changement climatique que les éleveurs et les agriculteurs liés à une utilisation sédentaire des terres. Le système à faibles intrants externes des éleveurs montre la voie vers un avenir où les systèmes agroalimentaires seront neutres sur le plan climatique.
- **Valeur sociale et culturelle** reflétant la riche mosaïque des connaissances et des institutions sociales autochtones, ainsi qu'un patrimoine immatériel irremplaçable.



## 2. QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFIS POUR LES ÉLEVEURS D'AFRIQUE DE L'EST ?

Les éleveurs d'Afrique de l'Est sont confrontés à plusieurs défis interdépendants qui entraînent leur appauvrissement et leur marginalisation :

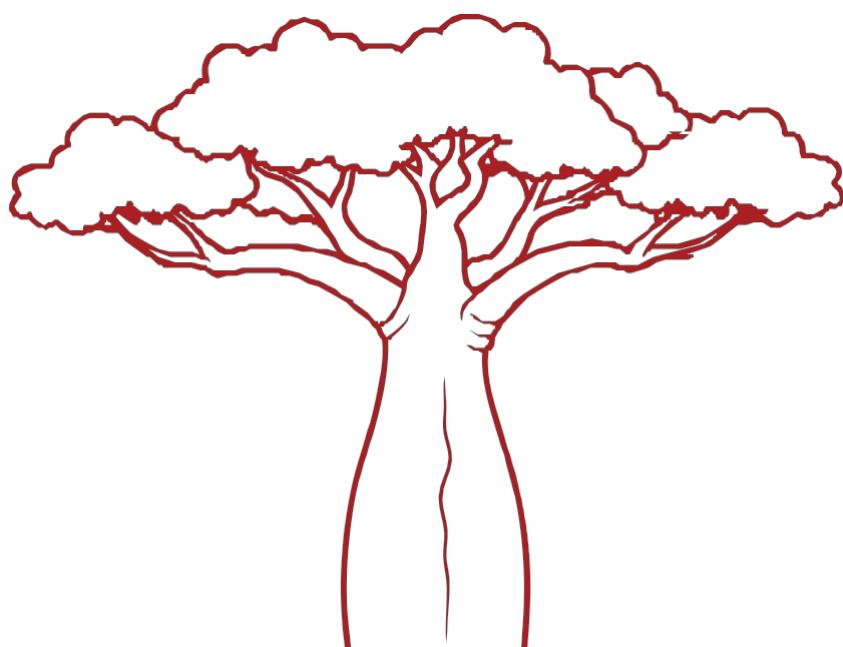
- **Pénurie de terres et mobilité réduite** : en raison de la colonisation et des politiques de sédentarisation, de modernisation et de développement rural **mises en place** après l'indépendance, de nombreux éleveurs ont perdu l'accès à une grande partie de leurs pâturages, y compris l'accès à l'eau permanente pendant la saison sèche.<sup>8</sup> Les restrictions imposées à la mobilité des troupeaux ont nui à la capacité des éleveurs à exploiter de manière productive les terres arides et ont généré des conflits.<sup>9</sup> Les effets de ces changements sont fortement liés au genre.
- **Violations des droits de l'homme** : Les éleveurs sont souvent stéréotypés comme « arriérés » ou « improductifs », ce qui a justifié des décennies de négligence politique, de sous-investissement et d'exclusion sociale et politique. Les principales violations comprennent les violations des droits à la santé, à l'éducation et à l'alimentation, ainsi que les violations de leurs droits civils et politiques. Les changements dans l'utilisation des terres, qu'il s'agisse de projets agricoles, de conservation, de tourisme ou de compensation carbone, sont souvent entrepris sans consentement libre, préalable et éclairé (FPIC).<sup>(10)</sup> Dans certains cas, des forces de sécurité militarisées, en collaboration avec des intérêts privés du tourisme ou de la conservation, sont utilisées contre des éleveurs non armés.<sup>(11)</sup>
- **Sécheresse et variations climatiques extrêmes** : Si la mobilité pastorale est bien placée pour tirer parti des variations climatiques, cette adaptabilité est de plus en plus compromise par la perte de terres, la mobilité limitée et des politiques inappropriées. Les sécheresses ne sont pas nécessairement catastrophiques pour les éleveurs ; ce qui les transforme en crises, c'est l'érosion de la mobilité et la perte de ressources essentielles qui entravent le déploiement de leurs stratégies de gestion des risques.
- **Espèces envahissantes** : Prosopis juliflora évincé les graminées indigènes essentielles au bétail<sup>12</sup> et sa propagation est exacerbée par la sécheresse et les changements écologiques<sup>13</sup>. En conséquence, les pâturages sont désormais confrontés à une baisse de productivité<sup>14</sup>.
- **Stratégies contradictoires en matière de climat et de biodiversité et projets de crédits carbone** : le pastoralisme n'est pas reconnu comme une stratégie d'atténuation valable dans les plans actuels en matière de climat et de biodiversité au niveau national. Dans la plupart des documents, l'accent est mis sur l'amélioration de la gestion du bétail dans le cadre des systèmes agricoles plutôt que sur le pastoralisme. Dans le même temps, les zones pastorales sont de plus en plus ciblées par des acteurs privés pour le développement de projets de crédits carbone liés au sol et à la biodiversité, ce qui entraîne l'aliénation des terres et la perte de contrôle sur les ressources communales<sup>(15)</sup>.
- **Manque de reconnaissance de la culture pastorale** : La marchandisation de la culture par le tourisme, les désignations patrimoniales imposées par le haut et l'intégration dans des cadres de conservation néolibéraux entraînent souvent l'appropriation des identités pastorales, tandis que les structures de gouvernance dirigées par l'État sapent les mécanismes coutumiers d'utilisation des terres, de résolution des conflits et d'allocation des ressources.
- **Discrimination structurelle, racisme et injustice épistémique** : les stéréotypes négatifs et la discrimination étatique expliquent le manque d'attention accordé au pastoralisme dans la politique internationale. Il y a eu un manque de recherche interdisciplinaire sur le pastoralisme menée par les populations, ce qui a créé une forme d'injustice épistémique.

### 3. QUELLE EST NOTRE VISION ?

**Nous** voulons voir un monde où les éleveurs sont pleinement reconnus comme des citoyens, dont les droits humains sont respectés et protégés, et qui peuvent gagner décemment leur vie. Les systèmes de subsistance pastoraux doivent être valorisés et compris comme des systèmes d'utilisation des terres valables et rationnels dans les zones arides, et non comme des vestiges du passé.

Notre vision holistique englobe les dimensions suivantes :

- **Terres** : Les accords coutumiers des éleveurs concernant la propriété et la tenure des ressources naturelles (telles que l'eau et les pâturages) sont reconnus et protégés. Les systèmes fonciers sont principalement basés sur le concept de biens communs plutôt que sur la propriété foncière privée et exclusive. Tout projet de développement, d'investissement ou d'extraction est soumis au consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) conformément au droit international des droits de l'homme. L'utilisation multiple et communautaire des terres est facilitée.
- **Mobilité** : La mobilité pastorale est reconnue comme un atout pour le développement durable global, tant sur le plan socio-économique qu'environnemental. La mobilité des troupeaux sur de vastes zones, y compris au-delà des frontières, est rendue possible grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de cadres juridiques appropriés et à des investissements dans les infrastructures pertinentes.
- **Les droits humains des éleveurs** à l'alimentation, à la santé et à l'éducation sont garantis. Les services sociaux et économiques de l'État sont compatibles avec les systèmes de production mobiles. Le respect et le soutien des institutions pastorales et de l'auto-organisation sont essentiels pour y parvenir.
- **Résilience socio-écologique fondée sur la logique pastorale de flexibilité et de mobilité** : les pâturages continuent de maintenir les conditions nécessaires à l'épanouissement des systèmes pastoraux, notamment grâce à des mesures climatiques adéquates, à la restauration des pâturages et à la prévention des sécheresses. Les mesures visant à atténuer le changement climatique dans les zones arides favorisent le pastoralisme grâce à des politiques de soutien et à la suppression des obstacles.
- **Les institutions coutumières pastorales** et les organisations de la société civile contribuent activement à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques<sup>16</sup> ainsi qu'au droit des peuples autochtones à l'autodétermination.
- **Le patrimoine culturel** est florissant et les rituels, les symboles et les différentes formes de savoir des éleveurs sont préservés grâce à leurs relations fondamentales avec le bétail et les pâturages.



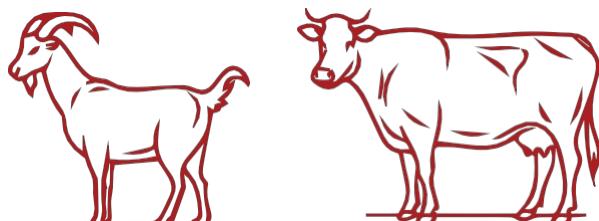
## 4. COMMENT L'UE PEUT-ELLE SOUTENIR LE PASTORALISME ?

### MESURE 1 - Protéger les terres des éleveurs et la mobilité du bétail

- Prendre des mesures pour protéger et réduire la pression sur les pâturages d' en évitant la conversion à des utilisations inappropriées des terres, par exemple les monocultures, les plantations d'arbres, le reboisement.<sup>17</sup>
- Conserver les pâturages comme biens communs afin de permettre une utilisation flexible, productive et durable des terres arides. Veiller à ce que les politiques de conservation favorisent la coexistence plutôt que la séparation entre l'homme et la nature.<sup>18</sup> Permettre des utilisations multiples des terres grâce à une planification appropriée et à des régimes fonciers statutaires. Prévoir le développement et l'entretien de corridors pour le bétail, y compris l'établissement de règlements pour leur utilisation flexible.
- Identifier et protéger les zones foncières stratégiques pour les éleveurs. Garantir le consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) et réaliser des évaluations d'impact fondées sur les droits humains avant tout projet d'investissement ou de développement, y compris ceux relevant de la « transition verte ». <sup>19</sup> Reconnaître et traiter les facteurs historiques et politiques de la dégradation de l'environnement et du surpâturage, tels que la raréfaction des terres induite.
- Faciliter les mouvements transfrontaliers des éleveurs avec leurs troupeaux, notamment par le biais d'accords d' transfrontalière.<sup>20</sup> Contribuer à l'intégration et à la sécurité régionales et continentales en soutenant la mise en œuvre des politiques et protocoles pertinents de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).
- Tenir les entreprises responsables si elles perturbent les moyens de subsistance ou les droits humains des éleveurs, que ce soit pour l'extraction de minéraux, la conservation, le tourisme, les projets de crédits carbone ou l'importation de lait en poudre qui détruit les activités laitières des éleveurs. Soutenir et faciliter l'accès des éleveurs aux tribunaux et à la justice en cas d'aliénation de terres, de violation des droits humains et de toute autre atteinte à leurs droits en tant que citoyens.

### MESURE 2 - Soutenir la sécurité alimentaire et hydrique et la résilience économique

- Réévaluer et réformer les politiques économiques qui nuisent aux pâturages et aux éleveurs. Par exemple, les subventions pour les aliments complémentaires peuvent être remplacées par la gestion des risques, l'assurance du bétail et les abattoirs mobiles. Faciliter l'accès des éleveurs à des informations fiables sur la disponibilité et la qualité de la biomasse, la disponibilité des eaux de surface, la concentration des troupeaux et les prix du marché.
- Promouvoir la diversité des opportunités et des moyens de subsistance grâce à des investissements adéquats dans les ressources humaines, tels que l'accès à l'information, l'éducation, la formation professionnelle, les compétences alternatives, etc. Contribuer au développement de la commercialisation et du commerce local du lait pendant la saison des pluies, en élaborant des normes laitières adaptées au contexte et en encourageant les investissements dans les services et les infrastructures décentralisées telles que les mini-laiteries et les installations de transformation locales.<sup>21</sup>
- Protéger les droits des éleveurs en tant que petits producteurs locaux dans le cadre des accords de libéralisation du commerce. Fournir des actifs aux femmes et aux jeunes, tels que des vaches laitières, des moutons ou des chèvres : il s'agit là d'un moyen efficace de leur fournir un capital de démarrage précieux et apprécié.



### **MESURE 3 - Investir dans le développement d'infrastructures décentralisées et garantir la fourniture de services gérés par les populations dans les zones pastorales**

- **Faciliter l'accès aux services liés à l'élevage** et améliorer les services vétérinaires, en particulier pour les éleveurs pauvres<sup>22</sup>. Les services de santé animale doivent être adaptés au mode de vie nomade des éleveurs.
- **Soutenir les investissements favorables au pastoralisme** afin de contribuer à remédier au sous-investissement et aux mauvais investissements historiques dans les pâturages, y compris les abattoirs mobiles.
- **Soutenir les initiatives visant à améliorer la prestation de services locaux** (éducation formelle, services de santé, accès à l'eau) qui sont compatibles avec les systèmes de production mobiles et les systèmes de connaissances pastorales.
- **Promouvoir et mettre en œuvre des programmes** et des politiques sensibles au genre. Soutenir l'éducation, la santé et d'autres services sociaux adaptés aux besoins des femmes et des filles.<sup>23</sup>

### **MESURE 4 - Assurer la résilience socio-écologique et climatique**

- **Intégrer des stratégies favorables au pastoralisme dans les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) et les contributions déterminées au niveau national (CDN)**<sup>24</sup> en raison de leur capacité à lutter contre la perte de biodiversité, le changement climatique, la dégradation des terres et les incendies de forêt<sup>25</sup> grâce à la gestion communautaire des pâturages.
- Mettre en œuvre **des approches de conservation de la biodiversité qui ne reposent pas sur la séparation entre l'homme et la nature**.<sup>26</sup> Défendre les droits des éleveurs dans les zones protégées, y compris les zones conservées par les communautés autochtones et locales qui soutiennent les systèmes d'élevage pastoral.<sup>27</sup> Concevoir des projets de restauration des pâturages qui renforcent la résilience des moyens de subsistance des éleveurs dans le cadre de la « transition verte ». <sup>28</sup>
- **Ne pas soutenir ni investir dans des projets de crédits carbone ou de biodiversité**, car ceux-ci ne sont pas correctement réglementés, ne garantissent pas le consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) et peuvent avoir des effets négatifs sur le pastoralisme et la mobilité.

### **MESURE 5 - Renforcer les institutions, la voix et la culture pastorales**

- **Soutenir les initiatives visant à renforcer et à amplifier la voix des éleveurs** et leur autonomisation juridique.
- **Financer la participation** des éleveurs aux processus internationaux, en mettant l'accent sur le soutien aux groupes exclusivement féminins et dirigés par des femmes<sup>29</sup>.
- **Éliminer la violence sexiste** et s'attaquer à ses causes profondes par le biais de programmes éducatifs.

### **MESURE 6 - Sensibiliser et lutter contre les stéréotypes négatifs**

- Reconnaître explicitement la valeur du pastoralisme dans les politiques de l'UE concernant l'Afrique, en particulier pour la production écologique d'aliments riches en protéines.
- Contribuer à un discours plus nuancé/équilibré dans les débats mondiaux sur le climat concernant le rôle des systèmes d'élevage durables, y compris le pastoralisme, dans la transformation des systèmes agroalimentaires.

### **MESURE 7 - Financer la recherche publique sur le pastoralisme**

- **Combler les lacunes en matière de recherche** en soutenant la collecte de données et d'informations adéquates sur le pastoralisme et les pasteurs afin d'éclairer la planification, les politiques et le partage des ressources menés par les populations.
- Veiller à ce que les éleveurs soient **des acteurs clés qui définissent la recherche** et ses objectifs, et non pas seulement des objets de recherche, et **intégrer les femmes et les filles éleveuses** dans la recherche-action participative.

# RÉFÉRENCES

- 1 Remerciements : Nous remercions sincèrement Ced Hesse, Makko Sinandei, Florence Krick, Ken Otieno, Pablo Manzano, Loupa Pius, Sigrun Zwanger et Laura Mahler pour leurs commentaires et remarques utiles.
- 2 Krätsli S. 2015. *Valuing variability. new perspectives on climate resilient drylands development*. Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), Londres. <https://www.iied.org/10128iied> ; Krätsli S, Huelsebusch C, Brooks S & Kaufmann B. 2013. *Le pastoralisme : un atout essentiel pour la sécurité alimentaire dans le contexte du changement climatique mondial*. *Animal Frontiers* 3 (1) : 42-50. <https://doi.org/10.2527/tf.2013-0007> ; Hesse C & Catley A. 2023. *Le pastoralisme en Afrique : une introduction*. Washington DC : Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)/Meford : Feinstein International Center/Édimbourg : IIED. <https://fic.tufts.edu/publications-item/pastoralism-in-africa-a-primer/> ; Scoones I. 1995. *Living with uncertainty: new directions in pastoral development in Africa*. Londres : Intermediate Technology Publications.
- 3 CELEP. 2017. Reconnaître le rôle et la valeur du pastoralisme et des pasteurs. <http://www.celep.info/wp-content/uploads/2017/05/Policybrief-CELEP-May-2017-Value-of-pastoralism.pdf>
- 4 Groupe de travail de l'IYRP sur l'économie pastorale. 2025. Messages clés. <https://iyrp.info/working-groups>
- 5 McGahey D, Davies J, Hagelberg N & Ouedraogo R. 2014. *Le pastoralisme et l'économie verte : un lien naturel ?* Nairobi : UICN et PNUE ; Yilmaz E, Zogib L, Urivelarrea P & Çağlayan SD. 2019. *Pastoralisme mobile et zones protégées : conflit, collaboration et connectivité*. Parks - International Journal of Protected Areas and Conservation 25(1).
- 6 Soussana J-F, Tchitch MM, Lecomte P & Dumont B. 2015. *Agroécologie : intégration avec l'élevage*. Dans : *Agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition : actes du symposium international de la FAO, 18-19 septembre 2014, Rome, Italie* (Rome : FAO), pp. 225-249.
- 7 Manzano P et al. 2021. Vers une compréhension holistique du pastoralisme. *One Earth* 4(5) : 651-665. <https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S2590332221002311>
- 8 ONU. 2024. Rapport du Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones : Peuples autochtones mobiles (A/79/160). Préparé par José Francisco Cali Tzay, Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. <https://www.ohchr.org/en/documents/thematic-reports/a79160-report-special-rapporteur-rights-indigenous-peoples-jose>
- 9 CELEP. 2018. Note d'orientation : *Pastoralisme durable et changement d'affection des terres dans les zones arides d'Afrique de l'Est* ; Studley J. 2018. *Sites naturels sacrés autochtones et gouvernance spirituelle : arguments juridiques en faveur de la personnalité juridique*. Londres : Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429455797>
- 10 MISA. 2025. Crédits carbone liés au sol : une nouvelle vague d'aliénation des terres dans le nord de la Tanzanie ? <https://afsafrica.org/maasai-international-solidarity-alliance-demands-moratorium-on-soil-carbon-projects-in-northern-tanzania/>
- 11 Currier A. 2022. *Plans imparfaits pour la réinstallation des Masai de la zone de conservation du Ngorongoro*. Oakland : The Oakland Institute.
- 12 Kibet S & van Wilgen BW. 2024. *Invasions de Prosopis dans les pâturages d'Afrique de l'Est : impacts et défis de gestion*. Dans : Schaffner U, van Wilgen BW, Ehrensparger A & Bekele K (éd.), *The ecology and management of invasive prosopis trees in Eastern Africa* (Wallingford : CABI), pp. 108-120 ; Wakhum Shiferaw. 2021. *Effets du niveau d'invasion de Prosopis juliflora sur la diversité et la régénération des espèces indigènes dans la région d'Afar, au nord-est de l'Éthiopie*. International Soil and Water Conservation Research doi: 10.1016/j.iswcr.2021.04.003.
- 13 OCHA. 2023. *Rapport sur la situation de sécheresse dans la Corne de l'Afrique*. <https://reliefweb.int/report/ethiopia/drought-horn-africa-situation-update-july-2022> ; UNCCD. 2022. La sécheresse en chiffres 2022 – Restauration pour la préparation et la résilience.
- 14 Chen X, Chen HYH, Chen C, Ma Z, Searle FB, Yu Z & Huang Z. 2020. Effets de la diversité végétale sur le carbone du sol dans divers écosystèmes : une méta-analyse mondiale. *Biological Reviews* 95 : 167-183. <https://doi.org/10.1111/brv.12554>
- 15 MISA. 2025. Crédits carbone du sol : une nouvelle vague d'aliénation des terres dans le nord de la Tanzanie ? <https://afsafrica.org/maasai-international-solidarity-alliance-demands-moratorium-on-soil-carbon-projects-in-northern-tanzania/> ; Survival International (2023) « Blood Carbon : comment un programme de compensation carbone rapporte des millions grâce aux terres autochtones du nord du Kenya ». Rapport rédigé par Simon Counsell. [https://assets.survivalinternational.org/documents/2466/Blood\\_Carbon\\_Report.pdf](https://assets.survivalinternational.org/documents/2466/Blood_Carbon_Report.pdf)
- 16 CELEP. 2018. Note d'orientation : *Pastoralisme durable et changement d'affection des terres dans les zones arides d'Afrique de l'Est*. <https://www.celep.info/wp-content/uploads/2018/05/Policybrief-land-use-change-May-2018-pdf>
- 17 UNCCD. 2024. *Rapport thématique Global Land Outlook sur les pâturages et le pastoralisme*. Bonn : UNCCD, page vi.
- 18 MISA. 2024. Une vision masai de la conservation. <https://afsafrica.org/wp-content/uploads/2024/09/masai-conservation-vision.pdf>
- 19 FAO. 2016. Améliorer la gouvernance des terres pastorales. *Mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*. Gouvernance foncière, Guide technique 6. Rome : FAO.
- 20 CELEP. 2018. Note d'orientation : *L'élevage laitier pastoral en Afrique de l'Est : comment l'Europe pourrait-elle le soutenir ?* <https://www.celep.info/wp-content/uploads/2018/05/Statement-Celep-May-2018-final-pdf>
- 21 Jenet A et al. 2016. *The path to greener pastures: pastoralism, the backbone of the world's drylands*. <https://vsf-international.org/project/pastoralism-report/>
- 22 Déclaration de Mera du Rassemblement mondial des femmes pastorales. 2010. <https://foodgovernance.com/2010/11/26/mera-declaration-of-the-global-gathering-of-women-pastoralists/> ; Groupe de travail de l'IYRP sur le pastoralisme et le genre. 2024. Résumé : *S'appuyer sur les connaissances et les initiatives des femmes pastorales*. Secrétariat de l'Alliance mondiale de l'IYRP. <https://iyrp.info>
- 23 Crumpler K et al. 2022. *Analyse régionale des contributions déterminées au niveau national en Afrique subsaharienne – Lacunes et opportunités dans les secteurs de l'agriculture et de l'utilisation des terres*. Document de travail n° 94 sur la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Rome : FAO.
- 24 UNCCD. 2024. *Rapport thématique Global Land Outlook sur les pâturages et le pastoralisme*. Bonn : UNCCD, page vi.
- 25 Ibid.
- 26 Yilmaz E, Tatpati M, Davies J, Waters-Bayer A, Naghizadeh N, Moghani H & Ndulut E. 2024. Document de synthèse : *Pastoralisme et zones protégées*. Alliance mondiale IYRP. [https://iyrp.info/sites/default/files/2025-02/IYRP-WG-Biodiversity-position-paper-MP-PAs\\_rev-250203.pdf](https://iyrp.info/sites/default/files/2025-02/IYRP-WG-Biodiversity-position-paper-MP-PAs_rev-250203.pdf)
- 27 Davies J. 2024. Opportunités et défis de la transition verte pour le pastoralisme et les peuples autochtones en Afrique. Document demandé par la commission du développement du Parlement européen (PE754.455).
- 28 Ibid.
- 29 Yilmaz E, Tatpati M, Davies J, Waters-Bayer A, Naghizadeh N, Moghani H & Ndulut E. 2024. Document de synthèse : *Pastoralisme et zones protégées*. Alliance mondiale IYRP. [https://iyrp.info/sites/default/files/2025-02/IYRP-WG-Biodiversity-position-paper-MP-PAs\\_rev-250203.pdf](https://iyrp.info/sites/default/files/2025-02/IYRP-WG-Biodiversity-position-paper-MP-PAs_rev-250203.pdf)